



ÉDUCATION NUMÉRIQUE : GRÂCE AU CENTRE GAUCHE-PCS, LE CANTON DE FRIBOURG PASSE DE LA PAROLE AUX ACTES

Fribourg, le 30 juin 2022

Le Centre Gauche-PCS du canton de Fribourg (ci-après « CG-PCS ») se réjouit du rapport complet et visionnaire sur la stratégie d'éducation numérique dans le canton de Fribourg. Avec un horizon temporel clair, à savoir la mise en œuvre de la stratégie d'ici 2030, le canton ouvre la voie vers un avenir numérique pour les élèves des écoles ordinaires et spécialisées. Après la motion initiée par l'ex député de notre parti Urs Perler, puis acceptée par le Grand Conseil, qui demandait que le canton finance l'équipement informatique des élèves au cycle d'orientation (CO), le canton étend heureusement le financement à tous les élèves dans sa stratégie d'éducation numérique.

Le CG-PCS soutient la variante 2 (garantie de l'autonomie communale) de mise en œuvre, dans laquelle le financement de l'équipement informatique dans les écoles est assuré par des contributions cantonales aux communes. Dans cette variante, les écoles qui ont déjà mis en œuvre un concept peuvent s'appuyer sur celui-ci, l'affiner et le suivre lors d'une prochaine étape d'acquisition. La variante 2 implique bel et bien une charge de travail supplémentaire pour les communes et les associations de communes, mais elle tient compte des circonstances sur place. Le cadre cantonal garantit toutefois que la stratégie d'éducation numérique conduise à une meilleure égalité des chances entre les élèves du canton, car les écoles fribourgeoises présentent actuellement de grandes différences d'équipement technique entre les communes.

Notre parti regrette que le rapport ne donne pas une image complète de la situation actuelle. Ainsi, il faudrait également indiquer dans quelles écoles une stratégie d'éducation numérique a été mise en œuvre, comment et avec quel succès. Quelles sont par exemple les expériences faites par le CO de la Singine, le CO de Romont et les différentes écoles primaires lors de la mise en œuvre d'une stratégie dite « 1to1 » ou d'une



stratégie d'éducation numérique. Leurs concepts de mise en œuvre peuvent servir de base au canton pour l'élaboration d'un guide destiné aux écoles pour l'élaboration de leur concept pédagogique pour l'éducation numérique.

Pour le CG-PCS, il est clair que des postes et des ressources supplémentaires sont nécessaires au niveau cantonal pour l'accompagnement des écoles, mais ces ressources doivent être utilisées pour le soutien et non pour le contrôle. Ainsi, des ressources suffisantes doivent être allouées à la mise en œuvre sur place dans chaque école, notamment pour l'accompagnement et le soutien du personnel enseignant. La formation initiale et continue de ce personnel doit se faire sur place, dans l'école, de manière pratique. Un groupe de pilotage peut ici rendre des services utiles et proposer une offre de formation continue à bas seuil.

Nous sommes convaincu-e-s que la mise en œuvre de la stratégie d'éducation numérique permettra aux élèves du canton de Fribourg d'acquérir les compétences nécessaires au 21^e siècle, telles que la collaboration, la communication, la créativité, et l'esprit critique. Les technologies numériques doivent permettre aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler de manière critique et interrogative, d'utiliser les médias de manière appropriée, créative et socialement responsable, de les intégrer dans leur vie ainsi que d'en connaître les dangers et les limites. Enfin, la mise en œuvre de la stratégie de d'éducation numérique donne à tous les élèves les mêmes chances de se préparer aux exigences numériques du monde professionnel et à une vie avec les médias numériques. Avec la mise en œuvre de la stratégie d'éducation numérique, l'école devient un lieu d'apprentissage numérique dans lequel règne une attitude proactive et orientée vers les chances face au monde numérique. La compétence médiatique prend toute son importance dans le processus d'apprentissage.

Avec la mise en œuvre de la stratégie de formation numérique, le canton fait enfin suivre les belles paroles sur la numérisation par des actes.



Contact pour les médias

- Markus Stöckli, député, markus.stoeckli@sensemail.ch, 079 371 22 59

- Urs Perler, ancien député, urs.perler@bluewin.ch, 079 653 82 11

- Bernhard Schafer, bernhard.schafer@sensemail.ch, 079 674 64 23

- Sophie Tritten, présidente cantonale, députée,
sophie.tritten@netplus.ch, 079 704 73 63

- Diego Frieden, secrétaire politique, fr@csp-pcs.ch, 076 478 20 05